

Qui peut croire une seconde à la charte de la laïcité de Peillon ?

written by Christine Tasin | 9 septembre 2013



D'abord, ne cachons pas notre plaisir : les réactions à la charte de Peillon prouvent que tout le monde a compris que **si charte il y avait c'est que l'islam pose problème**. Exactement comme en 2004 où on a fait une loi sur les signes religieux afin de ne pas dire qu'il fallait une loi sur le voile.

L'islam pose problème, partout, et de plus en plus, et les réponses du gouvernement Hollande sont pitoyables.

Alors, qui peut croire une seconde à la charte de la laïcité de Peillon ?

Les dhimmis et collabos que nos critiques fondées mettent de plus en plus mal à l'aise parce qu'il est de plus en plus difficile de défendre l'indéfendable.

Les optimistes généreux enclins à prendre pour argent comptant toute mesure paraissant aller dans le bon sens...

Mais pour nous il est clair qu'occuper le terrain, en l'occurrence les médias, pour nous faire croire que, ayant reçu un pot de fleurs sur la tête, Hollande-Peillon seraient

brutalement devenus républicains et laïques, ce n'est que de l'enfumage.

Pourquoi ? La réponse tient en quelques lignes.

Peillon [publie](#) 15 points que nous ne renions pas pour l'essentiel et appelons de nos vœux depuis des années et annonce que cette charte sur le mur de toutes les classes, va, tout à coup, par un coup de baguette magique, faire disparaître toutes les graves atteintes à la laïcité déjà dénoncées en 2004 par le [rapport Obin](#) et en 2011 par le [Haut conseil à l'Intégration](#)... Magie Peillon, magie Peillon, enfumage Peillon...

Pendant ce temps, les **accompagnatrices voilées** pullulent pendant les sorties scolaires dans certains quartiers, mettant à mal l'article 9 qui affirme l'égalité homme-femme.

Pendant ce temps, les **programmes scolaires** font la part belle à l'islam, dès le primaire et en cinquième. Est-il légitime de prôner l'égalité homme-femme et la liberté de conscience (article 3) tout en enseignant « la richesse de la civilisation arabo-musulmane » ? Cf les programmes de l'école élémentaire : *Conflits et échanges en Méditerranée : La découverte d'une autre civilisation, l'Islam – Savoir que le prophète Mahomet fonde une nouvelle religion monothéiste au VIIème siècle. Elle s'étend rapidement de l'Inde à l'Espagne. – Pour étudier cette question, lire et utiliser une carte historique. – À partir de différentes œuvres d'art, appréhender la richesse de la civilisation arabo-musulmane.*

Peillon ne peut pas ne pas savoir que le coran interdit la liberté de conscience... et le minimum serait que cette interdiction figure dans les programmes concernant l'islam, explicitement, comme la conception de la femme, afin de mettre en valeur l'impossible laïcisation de celui qui se veut musulman jusqu'au bout des ongles et la nécessité d'abandonner

l'islam en France.

Or, que pèse une charte affichée au mur, quand, malgré les belles paroles de Peillon l'an dernier « *Le point de départ de la laïcité, c'est le respect absolu de la liberté de conscience. Pour donner la liberté du choix, il faut être capable d'arracher l'élève à tous les déterminismes, familial, ethnique, social, intellectuel* » , le discours ambiant et notamment la [fameuse morale laïque](#) insistent sur le respect de la différence et celui des traditions des élèves ?

Est-il anodin d'avoir ajouté dans l'article 1 : « la France respecte toutes les croyances » quand **le souci est que des croyants ne respectent pas la France ?**

Peut-on sans rire affirmer que la France respecte toutes les croyances et plus loin prétendre que les enseignants ne doivent pas afficher les leurs, que la liberté de conscience est obligatoire ainsi que l'égalité homme-femme ? Certains enseignants vont avoir du fil à retordre, d'autant que l'article 15 est un encouragement à discuter, contester... Au lieu d'apprendre et d'obéir.

Pendant ce temps, « **la France une et indivisible** » est bafouée partout, elle dont la langue est reniée partout, à l'université, remplacée par l'anglais et dans les tribunaux et préfectures où les traducteurs sont débordés, dans les écoles où les « langues et cultures d'origine » sont enseignées... On rappellera en passant que Hollande s'est engagé à faire ratifier par la France la Charte des langues minoritaires et régionales qui fera disparaître de fait notre langue dans les actes officiels et la vie quotidienne de nombre de départements et régions...

Pendant ce temps, les voiles se multiplient dans les universités ; pendant ce temps les Belphégor se multiplient dans l'espace public ; pendant ce temps les bouchers non halal sont chassés des quartiers islamisés ; pendant ce temps

Hollande caresse dans le sens du poil ses amis du Qatar, Valls prépare un [nouveau](#) Conseil Français du Culte musulman, et [Flambynator](#) fait tout ce qu'il peut pour que nous allions prêter main forte aux adeptes de la charia en Syrie.

Ils nous prennent pour des cons depuis le début. Ils persistent et signent.

D'ailleurs, parole d'ancien professeur, ils pourront multiplier les malettes d'accompagnement et les stages en tous genres aux frais de la princesse, les enseignants seront à nouveau pris en tenaille entre les exigences d'une population mahométane sûre de son bon droit, puisque française ou en passe de le devenir, et des principes présentés comme discutables...

Je conseille, d'abord, à Peillon, d'aller voir *La Journée de la Jupe*, histoire de comprendre la réalité de l'école, ensuite de faire un [stage](#) dans les hôpitaux, histoire de voir l'effet des chartes sur les murs, enfin, de s'installer dans un HLM du 93 et d'y enseigner quelques mois.

Peut-être aura-t-il une chance, à ce moment-là, de comprendre ce qu'il faut faire, et qui est urgent. Interdire l'islam en France.

Alors, alors, seulement, la laïcité ne sera pas un mot creux servant à tenter de nous faire avaler des couleuvres.

Christine Tassin